

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Rubrique 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom de produit / Nom commercial: Kaiflex K494 Colle Spéciale

No. Index: Non applicable

No. CE: Non applicable

CAS-Nr.: Non applicable

No. de régistration REACH: Non applicable

Autres noms: Colle 494

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation/application de la substance / de la préparation

Colle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur

Kaimann GmbH

Rue/Boîte postale

Hansastraße 2-5

Code du pays/Code postal/Lieu

D-33161 Hövelhof

Service chargé des renseignements

Kaimann GmbH - Technik

Téléphone / Fax / E-Mail

+49 (0) 5257-9850-0 / +49 (0) 5257-9850-590/ E-Mail: msds@kaimann.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen und Embryonaltoxikologie (Giftnotruf Berlin) Tel.: +49 (0) 30 -1 92 40 · www.giftnotruf.de

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016
Révision:
Valable à partir de: 17.06.2016
Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice
info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

acétate d'éthyle
acétone

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL; ANNEXE XVII:

néant.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Rubrique 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Description : Colle.

Composants contribuant aux dangers

Acétate d'éthyle	Reg.nr.: 01-2119475103-46; EINECS: 205-500-4; CAS-Nr. 141-78-6; Concentration: > 50% Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336
Acétone	Reg.nr.: 01-2119471330-49; EINECS: 200-662-2 ; CAS-Nr. 67-64-1; Concentration: 25 - < 35 % Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Rubrique 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Amener les personnes à l'air frais.

Après inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

Rubrique 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Seite : 3 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau. Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Rubrique 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Rubrique 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Conserver au frais et au sec en contenants bien fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
Ne pas travailler avec ce produit que dans un secteur à l'épreuve des explosions.
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.
Un mélange explosif peut se former des vapeurs/air.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé.

Classe d'explosibilité de poussière

Non applicable.

Mesures pour la protection de l'environnement

Non applicable.

Mesures d'hygiène

Non applicable.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun: Non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

Classe de stockage: 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants représentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Acétate d'éthyle (CAS-Nr. 141-78-6)	VME Valeur à long terme: 1400 mg/m ³ , 400 ppm
Acétone (CAS-Nr. 67-64-1)	VME Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm

DNEL - dose dérivée sans effet

Travailleur

Seite : 5 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6)

Dermique:
DNEL w 63 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Inhalatoire:
DNEL w 1468 mg/m³ (aigu, effets locaux)
DNEL w 1468 mg/m³ (aigu, effets systémiques)
DNEL w 734 mg/m³ (long terme, effets locaux)
DNEL w 734 mg/m³ (long terme, effets systémiques)

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1)

Dermique:
DNEL w 186 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Inhalatoire:
DNEL w 2420 mg/m³ (aigu, effets systémiques)
DNEL w 1210 mg/m³ (long terme, effets systémiques)

Consommateur

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6)

Oral:
DNEL c 4,5 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Dermique:
DNEL c 37 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Inhalatoire:
DNEL c 734 mg/m³ (aigu, effets locaux)
DNEL c 734 mg/m³ (aigu, effets systémiques)
DNEL c 367 mg/m³ (long terme, effets locaux)
DNEL c 367 mg/m³ (long terme, effets systémiques)

Naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré
et désaromatisé
(CAS-Nr. 92045-53-9)

Oral:
DNEL c 149 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Dermique:
DNEL c 149 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Inhalatoire:
DNEL c 477 mg/m³ (long terme, effets systémiques)

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1)

Oral:
DNEL c 62 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Dermique:
DNEL w 62 mg/kg bw/day (long terme, effets systémiques)
Inhalatoire:
DNEL w 200 mg/m³ (long terme, effets systémiques)

PNEC - concentration prédite sans effet

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6)

Oral:
PNEC oral 0,2 mg/kg food (n.a.)
PNEC sediment 1,25 mg/kg (Sédiment, eau douce)
PNEC sediment 0,125 mg/kg (Sédiment, eau de mer)
PNEC soil 0,24 mg/kg (Sol)
PNEC water 0,26 mg/l (Eau douce)
PNEC water 1,65 mg/l (Utilisation/rejet intermittent(e))
PNEC water 0,026 mg/l (Eau de mer)
PNEC water 650 mg/l (Station de traitement des eaux usées)

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1)

PNEC water 10,6 mg/l (Eau douce)
PNEC water 21 mg/l (Utilisation/rejet intermittent(e))
PNEC water 1,06 mg/l (Eau de mer)
PNEC water 100 mg/l (STP)
PNEC sediment 30,4 mg/kg (Sédiment, eau douce)
PNEC sediment 3,04 mg/kg (Sédiment, eau de mer)
PNEC soil 29,5 mg/kg (Sol)

Seite : 6 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Indications complémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humides.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante (EN 149).

Filtre AX (point d'ébullition < 61 °C); filtre A (point d'ébullition > 60 °C).

Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante (EN 149).

Filtre A/P2

Protection des mains: Gants étanches (EN 374).

Matériau des gants: Butylcaoutchouc

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en LLDPE.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en LLDPE.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc chloroprène

Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais.

Protection des yeux

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Lunettes de protection.

Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Seite : 7 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Aspect	
- Forme:	liquide
- Couleur:	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif :	Non déterminé.
Valeur du pH:	Non déterminé.
Modification d'état:	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition :	56 °C
Point d'éclair :	- 18 °C
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température d'inflammation:	425 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosivité	
- inférieure:	2,1 Vol %
- supérieure:	13,0 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C:	247 hPa
- Densité à 20 °C:	0,91 g/cm ³
- Densité relative.	Non déterminé.
- Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Non ou peu miscible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
- dynamique à 20 °C:	2100 mPas
- cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants	
- solvants organiques:	80,0 %
- Teneur en substances solides	20,0 %

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

COV - Composé organique volatil

- UNION EUROPÉENNE: 80,00 %
- Suisse: 80,00 %
- États-Unis d'Amérique: 700,5 g/l / 5,85 lb/gl

Rubrique 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de mise en oeuvre correcte.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Seite : 8 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016
Révision:
Valable à partir de: 17.06.2016
Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice
info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air. Dégagement de gaz / vapeurs légèrement inflammables. Réactions aux acides puissants et aux alcalis. Les emballages en fût métallique vides et non nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles. Formation de mélanges gazeux explosibles au contact de l'air. Dégagement possible de mélanges inflammables dans l'air en cas de réchauffement au - dessus du point d'inflammation et / ou de pulvérisation ou d'atomisation.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures, gaz/vapeurs inflammables, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Rubrique 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6)

Oral:
LD50 oral 10170 mg/kg (Lapin)
Dermique:
LD50 dermique 18000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire:
LC50 / 4 h 29,3 mg/l (Rat)

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1)

Oral:
LD50 oral 3592 mg/kg (Rat)
Dermique:
LD50 dermique 15688 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire:
LC50 / 4 h 76 mg/l (Rat)

Effet primaire d'irritation

de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016
Révision:
Valable à partir de: 17.06.2016
Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice
info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Rubrique 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6)

EC 50: 17,9 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
EC 50 / 24 h: 724 mg/l (Daphnia magna)
EC 50 / 48 h: 3300 mg/l (Desmodesmus subspicatus), 165 mg/l (Daphnia magna)

LC 50: 200 mg/l (Rat)
LC 50 / 48 h: 350 mg/l (Leuciscus idus)
LC 50 / 96 h: 431 mg/l (Brachydanio rerio), 230 mg/l (Oncorhynchus mykiss), 230 mg/l (Pimephales promelas)

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1)

LC 50 / 96 h: 5540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
LC 50 / 48 h: 7500 mg/l (Leuciscus idus)
EC 50 / 48 h: 8800 mg/l (Daphnia magna)
EC 50 / 16 h: 1700 mg/l (Boue activée)
NOEC 3400 mg/l (desmodesmus subspicatus)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques

· Comportement dans des installations d'épuration:

Acétate d'éthyle
(CAS-Nr. 141-78-6) EC10 / 16 h: 2900 mg/l (pseudomonas putida)

· Autres indications écologiques:

· Valeur CSB:

Acétone
(CAS-Nr. 67-64-1) CSB: 2210 mg/g (n.a.)

Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Catalogue européen des déchets

08 04 09*: déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Emballages non nettoyés

Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages. Les conteneurs et emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Produit de nettoyage recommandé:

White-Spirit

Rubrique 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA:

UN 1133

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR
- IMDG
- IATA

1133 ADHESIVES
ADHESIVES
ADHESIVES

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR:



Classe: 3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette: 3

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016
Révision:
Valable à partir de: 17.06.2016
Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice
info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

IMDG, IATA:



Class: 3, Liquides inflammables.
Label: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA II

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler: 33
No EMS: F-E,S-D
Stowage Category: B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport

ADR

Quantités limitées (LQ): 5L
Quantités exceptées (EQ) Code: E2
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport: 2
Code de restriction en tunnels: D/E

IMDG

Limited quantities (LQ): 5L
Excepted quantities (EQ): Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II

Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées – ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris
Catégorie SEVESO : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

Seite : 12 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Rubrique 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les précautions standards de l'industrie concernant protection de la santé et de la sécurité pendant l'utilisation sont à observer. Il faut examiner les recommandations sous l'aspect de l'utilisation du produit; elles sont à suivre en cas de nécessité.

16.1 Informations sur les modifications par rapport à la version précédente

Pas d'autres informations importantes disponibles.

16.2 Acronymes et abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

SVHC: Substances of Very High Concern

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

16.3 Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA),

<http://echa.europa.eu/>

Consulter fiche technique.

16.4 Législation appliquée

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

16.5 Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16.6 Formation pour les travailleurs

La formation régulière du personnel est obligatoire lorsqu'on travaille avec des substances dangereuses.

16.7 Autres informations

Seite : 13 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 17.06.2016

Révision:

Valable à partir de: 17.06.2016

Numéro de version: 1

Remplace version:

ISO - K Advice

info@iso-k.be

KAIFLEX® Spezialkleber/ K494 Colle Spéciale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Seite : 14 / 14

Les indications se réfèrent à l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sauraient toutefois garantir les propriétés du produit ni instaurer un quelconque rapport de droit contractuel.